

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS CONSEIL
MUNICIPAL DE GARNERANS N°11
Séance du 15 Avril 2022**

L'an deux mille vingt-deux et le **quinze avril à 20 heures 30**, le Conseil municipal de la commune de Garnerans, régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en web conférence et à la salle de conseil à Garnerans, sous la présidence de Monsieur Dominique VIOT, Maire.

Présents :

En salle de conseil : Elise AUCLAIR-BURDEAU, Pierre BAILLY-BECHET, Aurélien BERRY, Stéphane CANTE, Sophie GUINET, Gaëlle LABALME, Emile LIEBAUD, Karine MOMMESSIN, Evelyne MONFRAY, Marianne MORSLI, Roger RIBOLLET, Gilles Vatoux, Dominique VIOT.

Absents excusés :

Mme Karine POTHIER donne pouvoir à Sophie GUINET
Franck RAMPON donne pouvoir à Emile LIEBAUD

Absents:

Nombre de conseillers en exercice : **15**
Date de la convocation : 8 Avril 2022

Présents et représentés : **15**
Date d'affichage : 8 Avril 2022

Conformément à l'article L2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, M. Dominique VIOT a été nommé secrétaire de séance.

N°11 : Affectation de résultat 2021

Le Conseil municipal réuni,

Après avoir entendu et approuvé les résultats de l'exercice 2021 apparaissant sur le compte de gestion et le compte administratif au 31/12/2021 ;

Le conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents et représentés :

➤ **DECIDE**, à l'unanimité des membres présents et représentés, d'affecter le résultat de l'exercice 2021 sur le budget 2022 de la façon suivante :

- **Affectation du report de déficit d'investissement en dépense d'investissement au compte 001 : 51 988.16 €**
- **Affectation en recette d'investissement pour couvrir les besoins de financement au compte 1068 : 24 491.46 €**
- **Affectation du report excédent du résultat de fonctionnement au compte 002 : 215 463.93 €**

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus.
Certifié publié ou notifié selon les termes de la réglementation en vigueur

Le Maire,
Dominique VIOT

